

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES
POUR LA REALISATION DE L'ENQUETE POST CAMPAGNE DE DISTRIBUTION
DES MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES D'INSECTICIDES A LONGUE DUREE
D'ACTION (MILDA) DE 2025**

Réf : GN5934

1. Introduction

Le paludisme constitue un problème majeur de santé publique à travers le monde. En effet, selon le rapport 2025, 282 Millions de cas de paludisme ont été enregistré en 2024 soit une augmentation de 3% comparé à 2023. Également, ce rapport Mondial 2025 estime à 610 000 décès liés au paludisme dans le monde en 2024. 265 millions de cas de paludisme soit 94% de cas globalement et 95% (579 000) décès recensés ont été enregistrés en l'Afrique¹. La République de Guinée n'échappe pas à cette situation où, selon les données statistiques de 2025 du bulletin épidémiologique annuel du paludisme 2025, cette maladie reste encore le principal motif de consultation (34%) dans les formations sanitaires avec un total décès de 1216. Pour faire face à cette préoccupation sanitaire, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP), à travers le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), planifie et met en œuvre des plans stratégiques quinquennaux. Le plan stratégique national (PSN) 2023-2029 a pour but de contribuer à l'amélioration de la santé de la population en réduisant de façon significative le fardeau du paludisme d'ici à fin 2029. Pour atteindre ce but, les objectifs suivants ont été définis : i) Réduire l'incidence du paludisme d'au moins 80% par rapport à 2022, ii) Réduire le taux de mortalité liée au paludisme d'au moins 80% par rapport à 2022, iii) Renforcer et maintenir les capacités de gestions du programme à tous les niveaux d'ici fin 2029.

Le PSN en cours retient parmi les principales interventions, l'accès universel aux Moustiquaires imprégnées d'insecticides (MILDA).

Ainsi, dans l'optique du renforcement de la lutte contre le paludisme, la République de Guinée a planifié et réalisé une campagne nationale de distribution de masse des moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée d'action en 2025. Cette campagne a couvert trente-trois (33) districts sanitaires sur les trente-huit (38) que compte le pays. Les cinq districts sanitaires de la région de Conakry, n'ont pas bénéficié de la mise en œuvre de ladite campagne en raison de la faible prévalence du paludisme (0,4%). Cependant les populations de cette ville continuent de bénéficier de la stratégie de la distribution de MILDA en routine.

La distribution des MILDA a été organisé en quatre phases d'avril à juillet 2025 sur l'ensemble des trente-trois districts sanitaires.

La planification de la mise en œuvre a été faite à tous les niveaux : niveau central, régional, district sanitaire et centre de santé. Des directives ont été élaborées et mises à la disposition des acteurs.

Le pays a bénéficié de l'appui des partenaires notamment le Fonds mondial (FM), Against Malaria Fondation (AMF), l'Initiative présidentielle des Etats-Unis d'Amérique contre le paludisme (PMI), l'Alliance pour la prévention du paludisme (Alliance for Malaria

¹ OMS, rapport 2024 sur le paludisme dans le monde

Prevention/AMP), PATH, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et d'autres partenaires engagés dans la lutte contre le paludisme.

Pendant cette campagne, sur 8 193 269 moustiquaires prévues 7 714 410 ont été distribuées soit une couverture de 94% et plus de 93% de ménages servis (2613906 /2811638). Au terme de cette campagne, le Ministère de la Santé et l'Hygiène Publique à travers le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) en collaboration avec ses partenaires, envisage le recrutement d'un Cabinet d'études indépendant pour conduire une enquête post-campagne en vue d'apprécier le processus de planification, l'efficacité de la mise en œuvre des activités de distribution des MILDA aux bénéficiaires et les résultats globaux de la campagne.

Cette enquête sera financée par le Fonds mondial à travers la subvention Paludisme, dont Catholic Relief Services (CRS) est le Récipiendaire Principal.

CRS accepte les propositions des cabinets pour le recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'enquête post campagne de distribution des Moustiquaires Imprégnées d'insecticides à longue durée d'action (MILDA) de 2025.

1. Conditions requises

Les offres des cabinets devront être soumises conformément à l'ensemble des exigences administratives, techniques et financières énoncées ci-dessous.

À l'issue de l'analyse et de l'évaluation des offres reçues, CRS peut ne pas octroyer de marché et cela sans obligation de justifier sa décision auprès des soumissionnaires.

2. Devise

Tous les devis liés à cet appel d'offres seront indiqués en franc guinéen (GNF).

3. Langue de l'offre

Les offres établies par les cabinets, ainsi que toute la correspondance et les documents relatifs aux devis échangés entre les cabinets et CRS, seront rédigés en **français**.

4. Éclaircissement à propos des documents de la demande de devis

Les cabinets nécessitant un éclaircissement à propos de cette demande pourront s'adresser à CRS par écrit au plus tard 5 jours avant la date limite du dépôt des offres. Il sera renvoyé par écrit la réponse à toute demande d'éclaircissement concernant cet appel d'offres si celle-ci est reçue dans le délai indiqué ci-dessus 3 jours avant la date limite de soumission des offres. Les copies écrites de la réponse de CRS (y compris une explication de la requête, mais sans préciser la source de la demande) seront envoyées à tous les cabinets ayant sollicité des éclaircissements. La demande d'éclaircissement doit être adressée par écrit uniquement à l'adresse :

GN Procurement Members@crs.org

5. Modifications ou annulation de la demande de devis :

CRS peut, pour une raison quelconque, que ce soit de sa propre initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissement d'un prestataire potentiel, modifier, annuler partiellement ou entière la demande de devis. En cas de modification, afin d'accorder aux éventuels prestataires un délai raisonnable pour prendre en compte les modifications lors de la préparation de leurs devis, CRS pourra, à sa discrétion, prolonger le délai d'envoi des devis. Toute modification sera publiée de la même manière que le présent appel d'offres.

6. Coût du devis

Les cabinets assument tous les coûts associés à la préparation et à la soumission du devis, et CRS ne sera en aucun cas responsable de ces coûts, indépendamment du déroulement ou du résultat de l'appel d'offres.

7. Objectifs de l'enquête post-campagne

L'objectif général est d'évaluer l'efficacité de la campagne de distribution de masse des MILDA de 2025.

Les objectifs spécifiques sont :

- ✓ Evaluer le processus de planification (macro et micro-planification), de dénombrement et de distribution des MILDA ;
- ✓ Apprécier le niveau d'accrochage des MILDA reçues par les bénéficiaires ;
- ✓ Apprécier l'apport de la digitalisation à la campagne MILDA ;
- ✓ Recueillir des informations sur les effets des différentes stratégies de communication destinées à accroître la participation de la population bénéficiaire à la campagne et l'utilisation des MILDA ;
- ✓ Evaluer la fonctionnalité de la chaîne d'approvisionnement en MILDA au cours de la campagne à tous les niveaux ;
- ✓ Apprécier la fonctionnalité du Comité National de Coordination, des Comités Régionaux et Préfectoraux de la campagne ;
- ✓ Apprécier la fonctionnalité des sous-commissions techniques (Planification, Logistique, communication, Suivi évaluation, ...) ;
- ✓ Recueillir l'appréciation des parties prenantes sur l'efficacité des activités de VAD pour l'accrochage des MILDA ;
- ✓ Evaluer l'efficacité de la gestion des déchets de la campagne ;
- ✓ Evaluer le niveau de mobilisation des ressources financières de la campagne et le processus de leur mise à disposition ;
- ✓ Identifier les insuffisances, les succès, les meilleures pratiques et les leçons apprises de l'organisation de la campagne ;
- ✓ Formuler des recommandations pour l'amélioration des futures campagnes ;
- ✓ Apprécier la disponibilité des MILDA dans les ménages ;
- ✓ Apprécier la couverture universelle de MILDA dans les ménages (1 MILDA pour 2 personnes) ;
- ✓ Apprécier l'utilisation des MILDA par les ménages (l'accrochage, l'utilisation) ;
- ✓ Apprécier l'utilisation des MILDA par les ménages disposant au moins une MILDA ;
- ✓ Apprécier les connaissances la gestion des MILDA ;

- ✓ Apprécier l'état des MILDA distribuées aux ménages ;
- ✓ Collecter l'avis des ménages sur l'approche couplage Dénombrement/distribution ;
- ✓ Collecter l'avis des ménages sur les caractéristiques, la facilité d'utilisation.

Principales questions de l'enquête

Les hypothèses ou questions de recherche incluront, mais ne se limiteront pas aux éléments suivants :

- Quel a été le niveau d'efficacité du processus de planification des différentes phases de la campagne notamment la macro-planification, micro-planification, le dénombrement, la distribution et la logistique inverse ?
- Quel a été l'impact de la digitalisation des différentes étapes ?
- Quelle a été l'efficacité des stratégies de communication utilisées et quelle était leur impact sur la distribution et l'utilisation des MILDA ?
- Est-ce que la chaîne d'approvisionnement et de stockage était bien organisée pour faciliter la distribution ?
- Dans quelles mesures le processus de distribution des MILDA aux ménages a été efficace ?
- Dans quelle mesure toutes les parties impliquées ont-elles travaillé en synergie pour la mise en œuvre des activités de la campagne MILDA ;
- Quelles appréciations les parties prenantes font sur l'efficacité des activités de VAD pour l'accrochage des MILDA ?
- Dans quelles mesures les ressources financières nécessaires ont été mobilisées et mis à disposition à temps de manière à permettre l'exécution normale des différentes phases de la campagne ?
- Quels sont les facteurs de comportement qui pourraient être associés à l'utilisation ou la non-utilisation des MILDA ;
- Quelles sont les leçons apprises, les insuffisances, les meilleures pratiques et qu'est-ce qui pourrait être fait pour une bonne réussite des campagnes de distribution des MILDA à l'avenir ?
- Quel est niveau de disponibilité des MILDA ?
- Quel le niveau d'utilisation des MILDA par les ménages ?

8. Méthodologie

L'enquête va cibler 33 Districts sanitaires du pays. Les groupes cibles seront constitués des différentes structures impliquées dans l'organisation et la mise en œuvre des activités de la campagne à tous les niveaux (national, régional, préfectoral et sous-préfectoral) et les communautés bénéficiaires. Il s'agit en particulier des représentants du Comité National de Coordination de la Campagne, des représentants des services décentralisés des Ministères de la santé, de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, des Conseils Communaux et communautaires, les leaders d'opinions, les représentants des ONG nationales et internationales et les ménages bénéficiaires.

Le Cabinet/bureau d'études sélectionné devra utiliser la méthode Lot Quality Assurance Sampling (LQAS) qui garantit la représentativité de la population cible. La taille des échantillons à enquêter devra être représentative pour permettre une analyse désagrégée par Préfecture et région administrative et/ou sanitaire et combiner la méthode qualitative et quantitative.

9. Organisation de l'enquête post campagne

L'enquête sera exécutée par un Cabinet d'études indépendant spécialisé dans la méthode LQAS en collaboration avec le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), Catholic Relief Services (CRS) et les autres partenaires techniques et financiers intervenant dans la lutte contre le paludisme en Guinée.

10. Profil du Cabinet d'études

Pour une exécution correcte de cette enquête, le Cabinet doit répondre impérativement aux exigences suivantes :

- Être reconnu en tant que Cabinet d'études privé légalement installé en Guinée et être en règle avec les services des impôts (fournir la copie du RCCM délivré par les autorités compétentes et les reçus de paiement des taxes/impôts à l'état) ;
- Le cabinet ne doit figurer sur aucune liste de suspension ou de blacklist de CRS, des bailleurs ou du MSHP.
- Disposer de la logistique nécessaire et des enquêteurs qualifiés pour la réalisation de l'enquête ;
- Disposer d'une équipe de cadres avec diplômes universitaires en santé publique, économie, mathématique, d'ingénieur en statistique et spécialisé en évaluation, ayant une expérience d'au moins 5 ans dans la planification et la mise en œuvre continue d'enquêtes à dimensions nationales en santé et de préférence dans le domaine du paludisme en Guinée avec la méthode LQAS.
- Avoir réalisé au moins trois (3) enquêtes sur le paludisme dont une enquête post campagne de distribution de MILDA est un atout ;
- Disposer d'une longue expérience dans la conduite d'enquêtes qualitatives et quantitatives nationales avec des enquêtes similaires ;
- Le cabinet devra avoir une très solide capacité dans la collecte et l'analyse, en plus d'avoir de l'expérience avec les LQAS.

11. Activités à mener par le Cabinet d'études

Le Cabinet devra mener les activités suivantes :

Produire un protocole de l'enquête post campagne incluant :

- a. La démarche méthodologique avec un plan d'échantillonnage détaillé, un plan de traitement des données pour la mise en œuvre de l'étude auprès des groupes cible et cela conformément aux normes internationales admises en la matière. Les échantillons devront

- être suffisants pour permettre de réaliser des analyses désagrégées jusqu'au niveau préfectoral et communautaire ;
- b. Un budget détaillé par phase de mise en œuvre de l'enquête ;
 - c. Un chronogramme de mise en œuvre des activités ;
 - d. Elaborer des drafts de questionnaires qui seront discutés et validés par le comité de pilotage ;
 - e. Elaborer les manuels/Guides des agents enquêteurs et des superviseurs ;
 - f. Identifier et former les agents enquêteurs et les superviseurs sur la méthodologie de l'étude, les outils de collecte et l'assurance qualité des données collectées ;
 - g. Réaliser la collecte des données sur le terrain ;
 - h. Faire la saisie et le nettoyage des données ;
 - i. Faire la tabulation pour les principaux résultats ;
 - j. Rédiger le rapport d'étapes ;
 - k. Rédiger le rapport final de l'enquête qui sera validé par le Comité de pilotage ;
 - l. Organiser une séance de restitution des résultats de l'enquête.

12. Produits attendus

Les produits attendus au cours et à la fin de la mission sont les suivants :

- L'approche méthodologique et protocole d'enquête ;
- Le manuel des enquêteurs/superviseurs ;
- Les rapports d'étapes sur l'évolution des activités de l'enquête ;
- Le rapport préliminaire de synthèse des résultats de l'enquête ;
- Le rapport final de l'enquête qui inclut la conclusion et les recommandations (Rapport à la fois sous format papier et électronique) ;
- La version finale de la base de données ;
- L'atelier de restitution des résultats.

Le Cabinet d'études s'engagera à assurer un travail de haute qualité, à collecter des données fiables, avoir une taille d'échantillon supérieur à 300, à garantir la confidentialité des réponses et à transmettre les résultats de ses travaux au PNLP et à CRS dans un rapport en format papier dur et en format électronique avec en annexe la base de données.

13. Confidentialité

Le Cabinet donnera l'assurance que toutes les informations collectées lors des interviews resteront strictement confidentielles. Nul autre que les parties contractantes (PNLP, CRS) ne seront autorisées à connaître les réponses des personnes interviewées. Le Cabinet/bureau d'études devra s'assurer que l'équipe de l'étude respecte cette clause de confidentialité et mettra tout en œuvre pour protéger, à tous les niveaux, le secret des déclarations. Il sera responsable de la qualité des procédures de collecte.

14. Propriété

Toutes les données et produits issus de cette étude resteront la propriété du PNLP.

15. Durée de la consultation

La durée totale de la consultation est de trois (3) mois à compter de la date de signature du contrat.

16. Dépôt des candidatures

Le dossier de candidature comprendra obligatoirement :

- **Une offre Administrative** comprenant :
 - ✓ Une copie du RCCM
 - ✓ Une copie du Numéro d'Immatriculation Fiscal (NIF) à jour au moins jusqu'au 31 mai 2026
 - ✓ Une copie du Quitus à jour au moins jusqu'au 31 mai 2026
 - ✓ Remplir le formulaire des exigences de conflit d'intérêt – voir l'annexe A
 - ✓ Remplir et signer le formulaire de bonne conduite fournisseur CRS – voir l'annexe B
- **Une offre technique** comprenant :
 - ✓ Une description détaillée de la méthodologie proposée et du plan de sondage ;
 - ✓ Un chronogramme détaillé de mise en œuvre ne dépassant pas trois (3) mois ;
 - ✓ Une description de l'expérience du Cabinet au cours des 10 dernières années, y compris dans le domaine du paludisme et des enquêtes similaires ;
 - ✓ Les CV des principaux cadres qui seront impliqués dans l'enquête ;
 - ✓ Les preuves d'expériences pour des études similaires effectuées dans le passé (Attestation de bonne fin/Contrat/Bon de commande).
- **Une offre financière détaillée.**

Chacune de ces trois (3) offres sera dans une enveloppe fermée portant la mention **Offre administrative, Offre technique et Offre financière** selon le cas (séparer les trois offres dans des enveloppes distinctes).

Le tout dans une autre grande enveloppe scellée portant la mention :

« Recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'enquête post campagne de distribution des Moustiquaires Imprégnées d'insecticides à longue durée d'action (MILDA) de 2025 ».

17. Date limite et conditions de soumission du devis

Toutes les offres devront être parvenues à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard :

Date : Le lundi 17 août 2026
Heure : 17h00 GMT

Votre offre sous enveloppe cachetée contenant les trois autres petites enveloppes (Administrative, Technique et Financière) devra être déposée en main propre à la réception au bureau de CRS à l'adresse de :

**Immeuble CRS, Nongo/Carrefour Ambiance, Commune de Lambanyi, Conakry B.P. 128
Conakry, Tél : +224 664 20 20 26 / 625 25 03 24 / 656 44 26 60**

L'offre doit être signée et tamponnée à tous les endroits importants. L'enveloppe devra être libellée comme suit :

Destinataire : **Mr le Directeur Pays de CRS en Guinée**

Objet : **Recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'enquête Post- Campagne MILDA 2025 CRS en Guinée.**

Pour les soumissions en lignes, vous devez envoyer vos documents séparés (Offre Administrative, Technique et Financière) dans un fichier ZP à l'adresse : **bids.guinee@crs.org** avec la référence en Objet du message : **Recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'enquête Post- Campagne MILDA 2025 CRS en Guinée.**

Evaluation des offres

L'ouverture des plis se fera par un comité qui sera composé des staffs de CRS et du PNLP.

Le travail du comité se fera en trois étapes :

- L'étape administrative pour la vérification des dossiers de candidature afin de déterminer leur éligibilité ;
- L'évaluation technique conformément aux exigences techniques demandées et enfin ;
- L'évaluation financière pour vérifier l'adéquation de l'offre financière au budget disponible.

Modalités de sélection des propositions

Evaluation administrative

Pour passer l'étape de l'évaluation administrative, les offres doivent obligatoirement remplir à la fois les conditions ci-après :

- Être soumis dans les délais (cachet arrivé CRS faisant foi pour les dépôts physique), date et heure pour l'envoi en ligne
- Soumissionnaire étant reconnu en tant que Cabinet d'études privé, légalement installé en Guinée (copie du RCCM délivré par les autorités compétentes faisant foi) et ne doit figurer sur aucune liste de suspension ou de blacklist de CRS, des bailleurs ou du MSHP.
- Une copie du Numéro d'Immatriculation Fiscal (NIF) à jour au moins jusqu'au 31 mai 2026
- Une copie du Quitus à jour au moins jusqu'au 31 mai 2026
- Une lettre d'engagement à respecter la déclaration d'absence de conflit d'intérêt et d'éthique de CRS

Evaluation technique

Les offres techniques sont notées sur 100 points au total. Seuls les Cabinets dont les offres techniques auront totalisé une moyenne supérieure ou égale à 70 points passeront à l'évaluation financière.

Les propositions/soumissions seront évalués sur les aspects suivants :

1. Une description détaillée de la méthodologie proposée et du plan de sondage, (20 points)
2. Un chronogramme détaillé de mise en œuvre ne dépassant pas 3 mois (10 points)
3. Une description de l'expérience du Cabinet au cours des 10 dernières années, y compris dans le domaine du paludisme et en particulier sur des enquêtes similaires, (25 points)
4. La compétence scientifique de l'équipe proposée, appréciée sur le fondement des CV et de la bibliographie, (25 points)
5. Réalisation de travaux similaires avec preuve (attestations de bonne exécution ou contrat avec références d'organisations internationales ou nationales) et le nombre d'enquêteurs mobilisés (fournir une liste signée)

Grille d'évaluation

Critère	Elément à évaluer	Points
Méthodologie proposée et plan de sondage	Pertinence de la méthodologie, maîtrise de l'approche LQAS, plan d'échantillonnage, dispositif de contrôle qualité, collecte et analyse des données, existence base de données d'agents enquêteurs.	20
Chronogramme de mise en œuvre	Calendrier de mise en œuvre réaliste, cohérence des activités, respect du délai maximal de 3 mois.	10
Expérience du Cabinet	Expérience dans les enquêtes nationales de santé, enquêtes paludisme, enquêtes similaires quantitatives et qualitatives, expérience en LQAS, réalisation d'au moins trois enquêtes sur le paludisme. Fournir des preuves (CV du cabinet, attestation de bonne fin ou de services rendu, contrat et/ou bon de commande, liste d'enquêteurs mobilisés, la logistique utilisée et tout autre document justifiant de son expérience) ; 3 preuves + liste d'enquêteurs par preuve : 25 points 2 preuves + liste d'enquêteurs par preuve : 15 points Une preuve + liste d'enquêteurs par preuve : 5 points 0 preuve : 0 point	25

Compétences des experts	Qualifications académiques, expérience des experts clés (au minimum un expert en santé publique ou économie ou statistique ou suivi-évaluation), expérience d'au moins 5 ans dans la conduite d'enquêtes nationales. 1) Diplômes universitaires dans l'un des domaines suivants : santé publique, économie ou mathématique, d'ingénieur en et spécialisé en évaluation. -Diplôme universitaire : 15 points -Pas de diplôme : 0 point 2) Expérience d'au moins 5 ans dans la planification et la mise en œuvre continue d'enquêtes à dimensions nationales en santé. -Au moins 5 ans : 10 points -3 ans : 5 points -Moins de 3 ans : 0 point	25
Références et recommandations	Réalisation de travaux similaires avec preuve (attestations de bonne exécution ou contrat avec références d'organisations internationales ou nationales). -3 réalisations ou plus avec preuve : 20 points -2 réalisations avec preuve : 10 points -Une réalisation avec preuve : 5 points -Pas de preuve : 0 point	20

NB : Aucune demande de complément de dossier ne sera adressée à un soumissionnaire pendant le processus d'évaluation. Seuls les documents soumis dans les délais seront pris en compte.

Evaluation financière : A l'évaluation financière on tiendra compte de la cohérence entre la méthodologie proposée et le budget soumis mais aussi à l'enveloppe disponible pour prendre une décision finale.

Les propositions financières seront évaluées à l'issue de l'évaluation technique. La proposition le moins disant se verra récompensée avec 100 points.

Les propositions financières d'autres candidats recevront des points calculés au prorata de la relation entre le prix de ces candidats et la proposition le moins disant.

La formule pour le calcul se présente comme suit :

Points = (A/B) x 100 points financiers

Exemple : la proposition du candidat A est le moins disant, à 100 GNF.

Le candidat A reçoit 100 points

Le prix du candidat B est de 200 GNF.

Le candidat B reçoit (100 GNF/200 GNF) x 100 = 50 points

Pour le classement final des offres, l'offre technique et financière sont chacune affectée respectivement d'un coefficient de 0.7 et 0.3. La note finale obtenue est égale à la note de l'évaluation technique X 0.7 + la note de l'évaluation financière X 0.3

Le Cabinet ou la structure choisi à l'issus de ce processus recevra une lettre de notification de CRS pour l'attribution du contrat de prestation.

Conakry le 27 juillet 2026



Annexe (B) CODE DE CONDUITE DU FOURNISSEUR / FOURNISSEUR DE SERVICES

Catholic Relief Services (CRS) s'est engagé à respecter les principes de l'approvisionnement responsable et nous attendons de nos fournisseurs et prestataires de services qu'ils respectent pleinement les obligations contractuelles applicables afin d'inclure les conditions générales de CRS, les lois locales et pertinentes / autrement applicables et adhérer aux normes de gouvernance environnementale, sociale et d'entreprise internationalement reconnues. Nous attendons également de nos fournisseurs qu'ils mettent en œuvre ces normes avec leurs fournisseurs et sous-traitants, comme inspiré par l'initiative Global Compact, les Principes directeurs des Nations Unies et les droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail sur les principes et droits fondamentaux au travail, le code de base ETI et les politiques, procédures et normes applicables de CRS.

1) SOCIAL

- ✓ Interdire toutes les formes de harcèlement, de harcèlement sexuel, d'exploitation et d'abus, y compris l'exploitation et les abus sexuels, et la traite des personnes.¹ Toute activité sexuelle avec un enfant, définie comme une personne de moins de 18 ans, est considérée comme un abus sexuel quel que soit l'âge local de consentement.
- ✓ Avoir des mécanismes en place pour prévenir, traiter et répondre activement au harcèlement, au harcèlement sexuel, à l'exploitation et aux abus, y compris l'exploitation et les abus sexuels, et la traite des personnes.
- ✓ Soutenir la protection des droits de l'homme internationalement proclamés et interdire le travail forcé, obligé et involontaire et le travail des enfants.
- ✓ Ne recrutez ni n'employez d'enfants de moins de 15 ans. Ne recrutez pas et n'employez pas d'enfants de moins de 18 ans pour des travaux qui sont mentalement ou physiquement dangereux ou qui interfèrent avec la scolarité.
- ✓ Traiter les employés avec dignité et respect et fournir un lieu de travail sûr et hygiénique, conforme aux lois nationales et exempt de discrimination fondée sur la race, le sexe, l'âge, la religion, la sexualité, la culture ou le handicap.
- ✓ Fournir des mécanismes de signalement accessibles et confidentiels aux employés et autres parties prenantes pour signaler les préoccupations ou les soupçons de toute forme de harcèlement, d'abus et d'exploitation décrite ci-dessus et des pratiques potentiellement illégales de la direction ou des employés.
- ✓ S'engager à protéger les journalistes ou les dénonciateurs contre les représailles.
- ✓ Respecter la liberté d'association et le droit de négociation collective tels que définis dans les lois applicables.
- ✓ Veiller à ce que les salaires et les heures de travail soient conformes aux normes juridiques nationales.

2) GOUVERNANCE

- ✓ Respectez toutes les lois et réglementations commerciales nationales et internationales applicables, y compris, mais sans s'y limiter, les lois antitrust, les contrôles commerciaux et les régimes de sanctions.
- ✓ Considérez l'intégrité commerciale comme la base des relations d'affaires.
- ✓ Interdire tous les types de pots-de-vin, de corruption, de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme

- ✓ Interdire les cadeaux à des agents publics ou privés qui visent à influencer les décisions commerciales ou à les encourager à agir contrairement à leurs obligations.
- ✓ Respectez la vie privée et les informations confidentielles de tous vos employés et partenaires commerciaux, et protégez les données et la propriété intellectuelle contre toute utilisation abusive.
- ✓ Mettre en place des normes de protection et de gestion des données qui concernent la collecte, la sauvegarde, l'assainissement et l'élimination des données. Le propriétaire des données est au courant des conditions et des conditions de fourniture des données et donne son consentement conformément aux valeurs et principes des données responsables de CRS.
- ✓ Mettre en œuvre une politique et une procédure de gestion de la conformité appropriées, qui facilitent le respect des lois, réglementations et normes applicables.

Reportez-vous aux pages 6 et 7 de la politique de CRS sur la sauvegarde pour plus de détails sur les pratiques d'exploitation interdites, y compris la fourniture de services sexuels commerciaux, les pratiques d'emploi et les relations avec les bénéficiaires qui sont abusives ou abusives.

3) ENVIRONNEMENT

- ✓ Respectez toutes les réglementations applicables en matière d'environnement, de santé et de sécurité.
- ✓ Promouvoir le développement, la fabrication, le transport, l'utilisation et la mise au rebut sûrs et respectueux de l'environnement de vos produits.
- ✓ S'assurer, en utilisant des politiques et procédures de gestion appropriées, que la qualité et la sécurité des produits satisfont aux exigences applicables.
- ✓ Protégez la vie et la santé de vos employés et voisins, ainsi que le grand public contre les dangers inhérents à vos processus et produits.
- ✓ Utiliser les ressources efficacement, appliquer des technologies écoénergétiques et respectueuses de l'environnement et réduire les déchets, ainsi que les émissions dans l'air, l'eau et le sol.

Étant donné que CRS est bénéficiaire de nombreuses subventions ou contrats fournis par des donateurs gouvernementaux, publics et privés, tous les fournisseurs et prestataires de services sont informés par la présente que d'autres mesures de conformité spécifiques aux donateurs peuvent être incluses dans l'instrument juridique par lequel les biens ou services sont achetés.

CRS se réserve le droit de mener des audits ou des évaluations de diligence raisonnable pour assurer votre conformité et prendra des mesures raisonnables pour enquêter ou prendre les mesures appropriées pour répondre aux préoccupations. CRS se réserve le droit de mettre fin à toute relation pour non-respect des exigences mentionnées ci-dessus.

Si vous avez des inquiétudes ou des soupçons concernant toute forme de harcèlement, d'abus et d'exploitation décrite ci-dessus et dans la politique de sauvegarde de CRS, une conduite illégale ou inappropriée, CRS vous oblige à signaler par l'un des canaux suivants:

- Au Management de CRS
- Site de dénonciation de CRS: <http://bit.ly/crshotline>
- Courriel: alert@crs.org
- Téléphone/Skype: 1-866-295-2632

- Courriel: (marquez « Confidentiel »)

Attention: General Counsel
Catholic Services de secours
228 W. Lexington Street
Baltimore, MD 21201

Garantir les principes du développement durable dans notre chaîne d'approvisionnement est important pour CRS. Nous espérons qu'en tant que partenaire, vous montrez votre engagement en vous conformant à votre propre code de conduite ou aux politiques d'entreprise qui englobent ces normes.

En acceptant les affaires de CRS sous la forme d'un bon de commande, d'un contrat ou d'un accord, vous acceptez implicitement les rôles et responsabilités de votre organisation décrits dans ce document.

Annexe A : Formulaire des exigences de conflit d'intérêt

Le document suivant fait partie de cette demande de devis et doit être rempli et renvoyé avec votre offre.

Les devis doivent être remplis conformément aux instructions contenues dans cette demande. Les devis doivent être remplis en **français**, signés et renvoyés à CRS avant la date et heure limite indiquée.

Les termes et conditions de CRS applicables aux biens et services s'appliqueront à tout ordre ou contrat d'achat résultant. Une copie des termes et conditions de CRS applicables aux biens et services est fournie à l'annexe F.

Je soussigné, après avoir lu les *termes et conditions de CRS applicables aux biens et services* de la demande de devis n^o **CRS- recrutement d'un cabinet pour l'enquête Post-Campagne MILDA 2025** énoncées dans le document ci-joint, offre ainsi de fournir les biens et services spécifiés dans cette demande de devis au prix ou aux prix indiqués, conformément à toutes les spécifications établies, et sous réserve des *termes et conditions de CRS applicables aux biens et services* établies ou spécifiées dans le document.

Je soussigné déclare que :

- A) Notre société et notre personnel n'ont aucun conflit d'intérêts dans aucune activité qui pourrait représenter, si nous sommes retenus, un conflit d'intérêts avec CRS.
- B) Notre société confirme que l'offrant ou les sous-traitants n'ont pas été associés, ou qu'ils n'ont été nullement impliqués, directement ou indirectement, dans la préparation du projet, du cahier des charges et/ou d'autres documents utilisés dans le cadre de cet appel d'offres
- C) Notre société, ses sociétés affiliées ou filiales (y compris les sous-traitants ou les fournisseurs de n'importe quelle partie du contrat) n'ont pas été déclarées inéligibles par CRS conformément à la clause 9 : Éligibilité
- D) Nous n'avons pas offert et n'offrirons pas de cadeau et/ou faveur de quelque nature que ce soit en échange de cette demande de devis et ne le ferons jamais au cours de l'exécution de tout contrat attribué.

Je soussigné, _____ (Nom du signataire autorisé) _____, certifie que je suis _____ (fonction) _____ de _____ (dénomination légale de la société) _____; qu'en signant cette demande de devis pour et au nom de (dénomination légale de la société) _____ je certifie que tous les renseignements contenus dans ce document sont exacts et véridiques et que la signature de cette offre relève de mes compétences.

(Signature)

(Nom)

(Fonctions)

(Date)

Fournir le nom et les coordonnées du contact principal de votre entreprise pour ce devis

Nom : _____ Fonctions : _____

Adresse postale (rue, numéro, ville, province/état, pays) :

N° de tél. : _____

Courriel : _____

Offre valable jusqu'au : _____ (Date) _____ Doit être au moins de [nombre de jours] jours

Devise de l'offre : _____

Paiement à _____ [Insérer le nombre de jours identique à celui de l'article 6] jours
accepté (cocher d'une croix)

___ ☐ _ OUI

___ ☐ _ NON

Tous les devis doivent être reçus à l'adresse postale ou courriel indiqué ci-dessous au plus tard le :

Date : Le lundi 17 août 2026

Heure : 17h00 GMT

**Immeuble CRS, Nongo/Carrefour Ambiance, Commune de Lambanyi, Conakry B.P. 128
Conakry**

Les offrants sont responsables du dépôt du devis dans les délais impartis.